



**DATE :** Mercredi 9 août 2023

**ENDROIT :** Club de Golf L'Épiphanie  
200 Chemin du golf, l'Épiphanie, Qc J5X 2P6 Tél.: 450-588-2234

**DÉPART :** **DÉPART ("SHOT GUN")** 12 h 30 ou **CROISÉ** selon le # de joueurs.  
Si **CROISÉ**, nous vous aviserons d'avance de votre heure de départ.

Formule 4 balles, meilleure balle (Végas) a été retenue.  
**Composez votre quatuor, voir page suivante.**

**COÛTS :**

Membre	Golf, voiturette et repas	115 \$ *
Conjoint(e) du Membre	Golf, voiturette et repas	115 \$ *
Invité	Golf, voiturette et repas	125 \$ *
Souper additionnel et cocktail		60 \$ *

\* Golf/voiturette électrique, cocktail et souper (taxes et service inclus).

**DANS LE BUT DE MAINTENIR UN PRIX RAISONNABLE, LE BRUNCH EST RETIRÉ. UNE TABLE DE FRUITS SERA INSTALLÉE AU TROU N° 6 ET 17.**

Le souper sera servi vers 19 h

Pour informations additionnelles :

Pierre Bounadère	450-582-2611
Yves Larin	514-771-3099
Serge Chalifoux	514-808-4060

### COUPON-RÉPONSE

Veillez retourner le coupon-réponse au plus tard le 30 JUIN 2023 avec votre chèque payable à Pierre Bounadère à l'adresse suivante : Pierre Bounadère A/S BNC 1097-1 100 boul. Brien, bureau 54, Repentigny, Qc J6A 5N4

Nom du responsable: \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Membre retraité :	Golf et Souper	_____	X 115 \$ =	_____	\$
Conjoint(e) :	Golf et Souper	_____	X 115 \$ =	_____	\$
Invités(es) :	Golf et Souper	_____	X 125 \$ =	_____	\$
Souper & cocktail add.		_____	X 60 \$ =	_____	\$
	<b>Total</b>			_____	\$

► **COCKTAIL – SOUPER :**

**Potage du jour, mignon de porcelet et sa sauce aux pommes caramélisées et calvados, tarte au sucre à la crème, café-thé ou tisane.**

**Nous indiquer si vous une intolérance/allergie à certains produits.**

intolérance/allergie : \_\_\_\_\_



Indiquez le statut pour chacun des joueurs inscrits : <b>M</b> : Membre/Amicale, <b>C</b> : = Conjoint(e) et <b>I</b> : = Invité(e)	
<b>VOTRE QUATUOR</b>	
<b>Joueur :</b> Statut : M <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/>	<b>Joueur :</b> Statut : M <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/>
<b>Joueur :</b> Statut : M <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/>	<b>Joueur :</b> Statut : M <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> I <input type="checkbox"/>
Si personne additionnelle, veuillez confirmer le nom :	

**LE TOURNOI AURA LIEU BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS,  
AUCUN REMBOURSEMENT.**



**NOMBRE DE GOLFEURS LIMITÉ À 144 JOUEURS.  
LA RÉCEPTION DE L'INSCRIPTION AVEC LE PAIEMENT  
COMPLÉT DÉTERMINERONT L'ORDRE D'ARRIVÉE.**

**Tous les membres de l'Amicale  
dont l'inscription sera REÇUE ET PAYÉE avant le 30 juin  
seront éligibles pour un tirage surprise.**

**Tous les prix seront remis exclusivement aux membres de l'Amicale.  
Les non-membres et invités seront donc éligibles aux concours suivants :  
concours de coups roulés sur le vert de pratique, votre balle sur le vert trou  
n°. 2, tirage surprise sur le Par 3 trou n° 6.**

**IMPORTANT : MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR ET EN CONFORMITÉ AVEC LA SANTÉ PUBLIQUE.**  
Bien que le port du masque ne soit plus obligatoire dans la plupart des lieux publics depuis le 14 mai 2022, le port du masque est recommandé : aux personnes immunodéprimées - aux personnes dont l'état de santé les rend vulnérables - aux personnes en contact étroit avec des personnes vulnérables en raison de leur état de santé ou de leur âge - aux personnes qui en sentent le besoin. Pour plus d'informations, consultez le site [www.quebec.ca/sante/](http://www.quebec.ca/sante/)... "Quand porter un masque ou un couvre-visage".